



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin récompensé par le magazine Décideurs Juridiques avec le Trophée Equipe Montante dans la catégorie Fiscalité des transactions.

Paris, le 5 février 2020

Le cabinet Cazals Manzo Pichot Saint Quentin a été récompensé par le magazine Décideurs Juridiques avec le Trophée Equipe Montante dans la catégorie Fiscalité des transactions à l'issue de la 20^{ème} édition du Sommet du Droit qui s'est tenue le 30 janvier 2020 au Pavillon d'Armenonville à Paris.

Nous tenons à remercier nos clients et nos équipes pour le travail accompli.

Thomas Cazals
tczals@cazalsmanzo.com

Maxence Manzo
mmanzo@cazalsmanzo.com

Romain Pichot
rpichot@cazalsmanzo.com

Bertrand de Saint Quentin
bdesaintquentin@cazalsmanzo.com

Virginie Aidan
validan@cazalsmanzo.com

Pierre Ullmann
pullmann@cazalsmanzo.com



Cazals Manzo Pichot Saint Quentin est un cabinet d'avocats d'affaires spécialisé en droit fiscal. Ses six associés et leurs collaborateurs accompagnent sur tous les aspects fiscaux une clientèle d'entreprises, d'investisseurs et de particuliers, tant pour leurs opérations françaises qu'internationales.